

Salons Hoche - 9, avenue Hoche 75008 Paris

Le rendez-vous annuel
des professionnels libéraux
avec les instances



**F
O
R
U
M**

**DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

ecf

EXPERTS-COMPTABLES ET
COMMISSAIRES AUX COMPTES
DE FRANCE

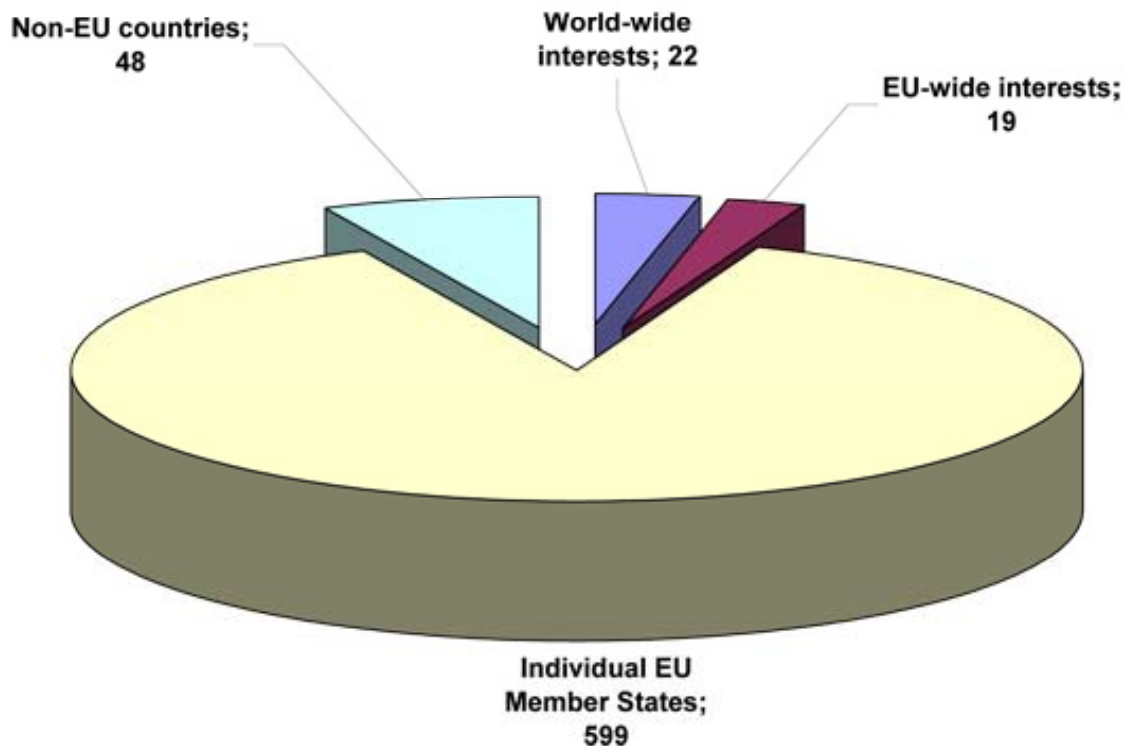


Synthèse des réponses
présentée aujourd'hui 10 février
par la Commission européenne
à Bruxelles

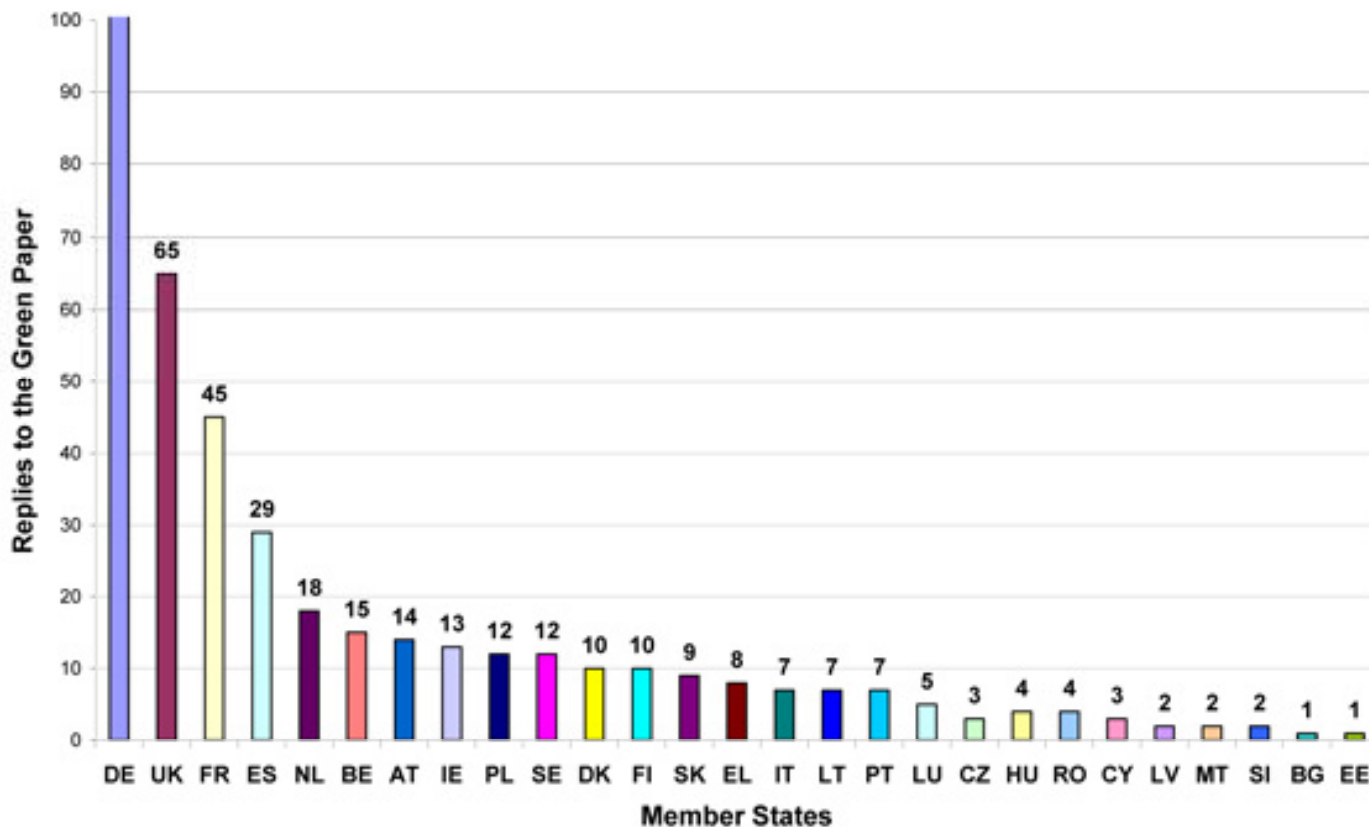
**F
O
R
U
M**

**DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

688 réponses reçues



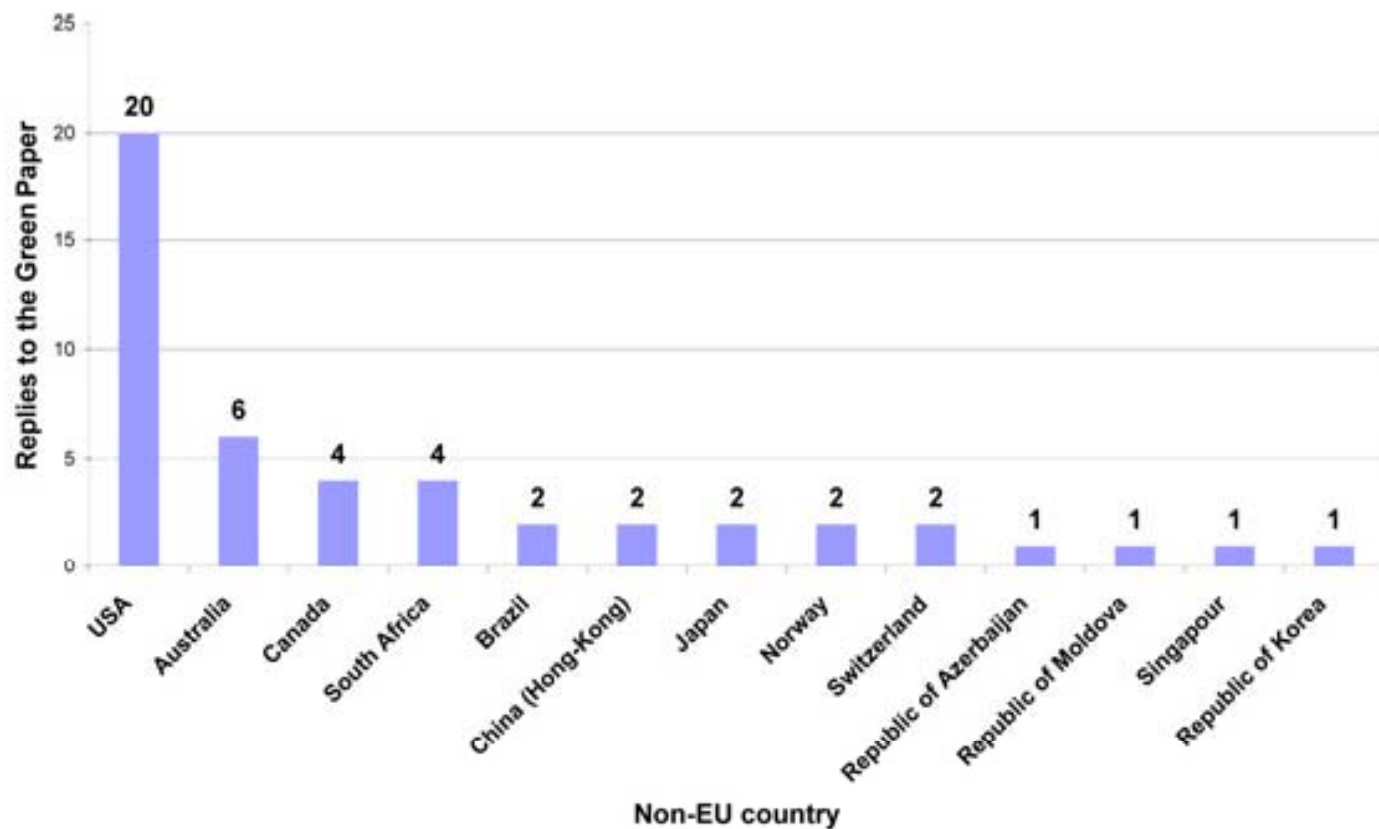
599 réponses européennes



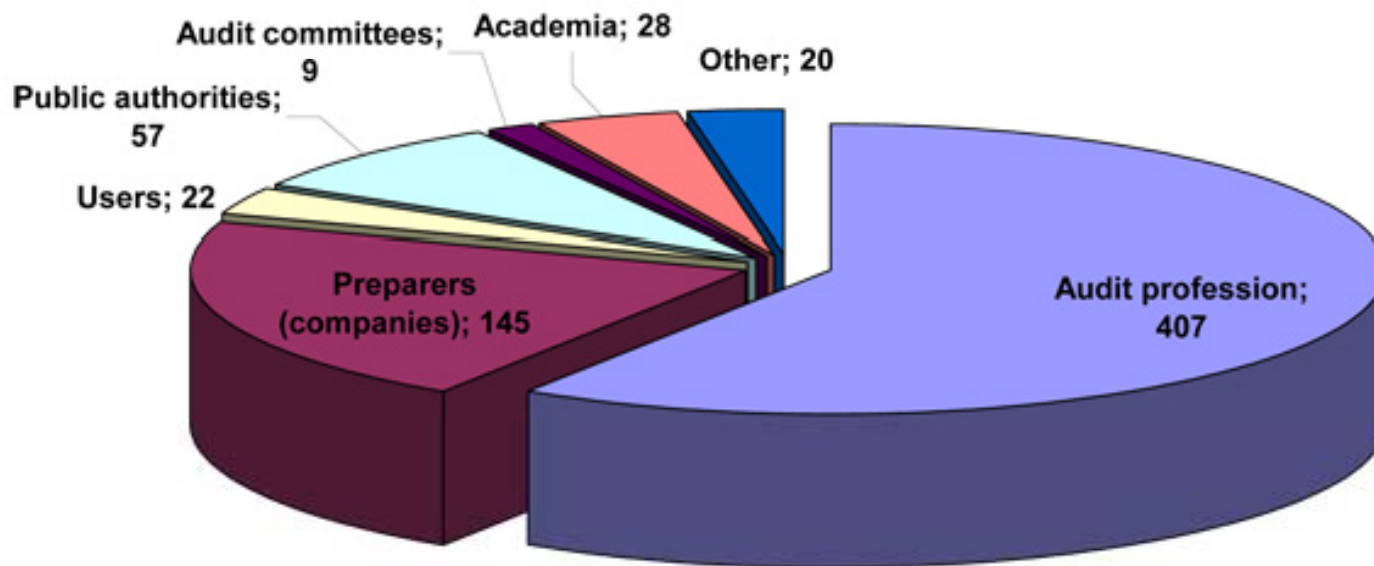
FORUM

**DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

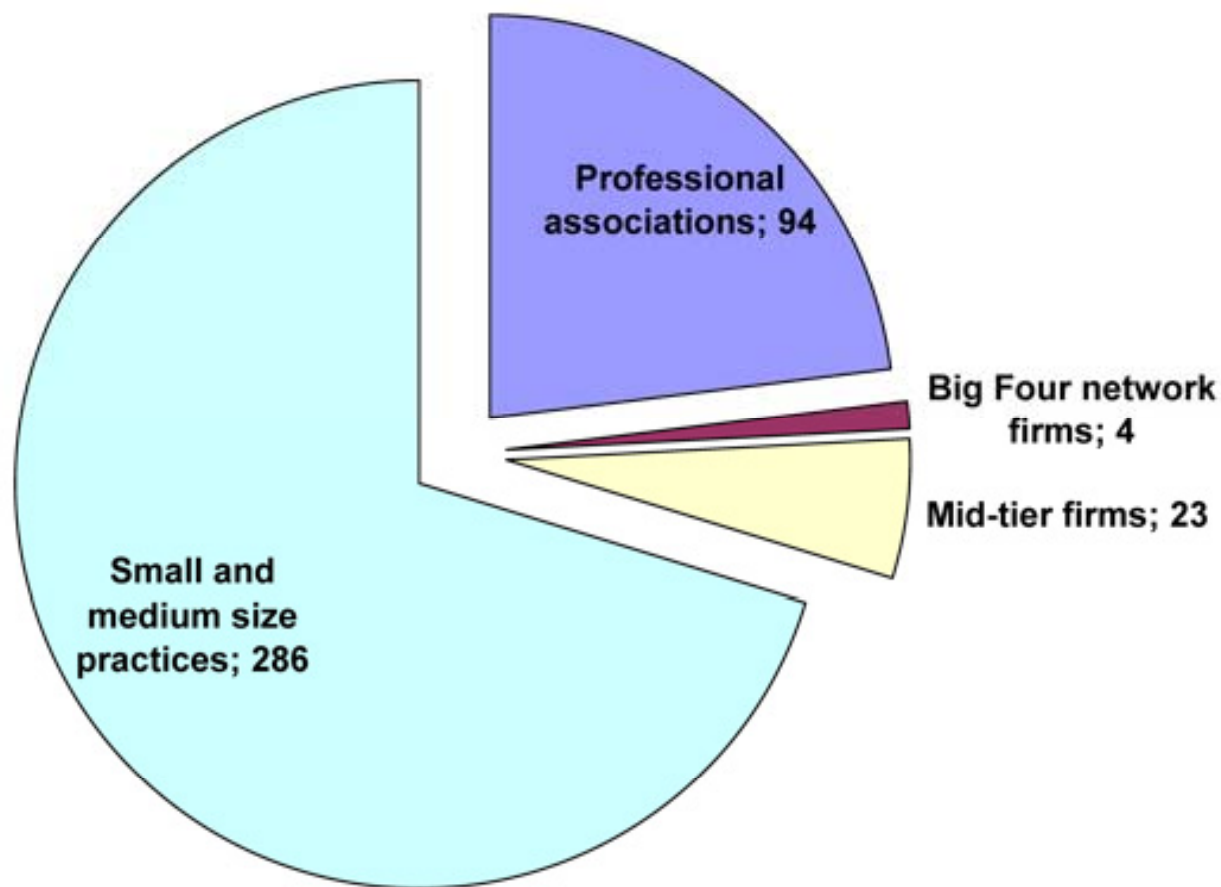
48 réponses non européennes



Identité des répondants



407 réponses de CAC

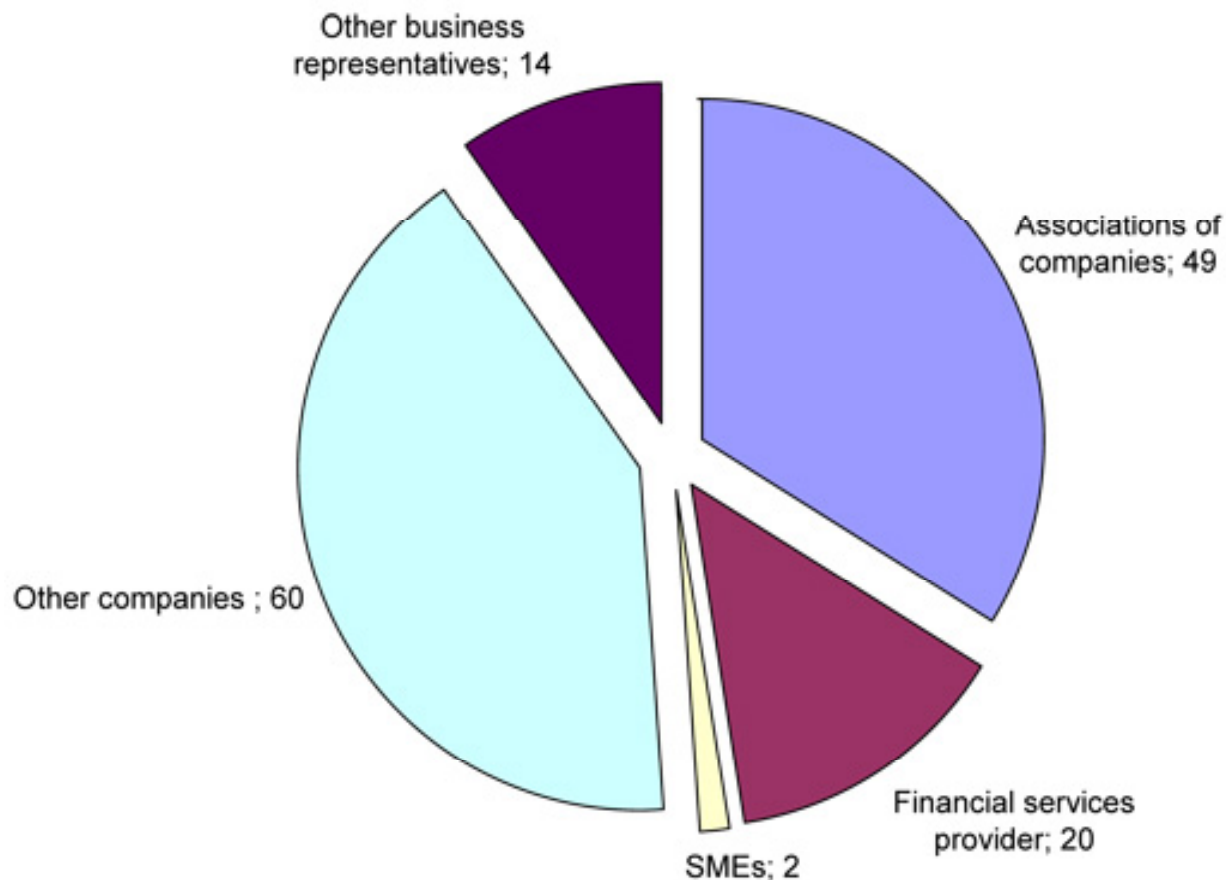


**F
O
R
U
M**

**DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

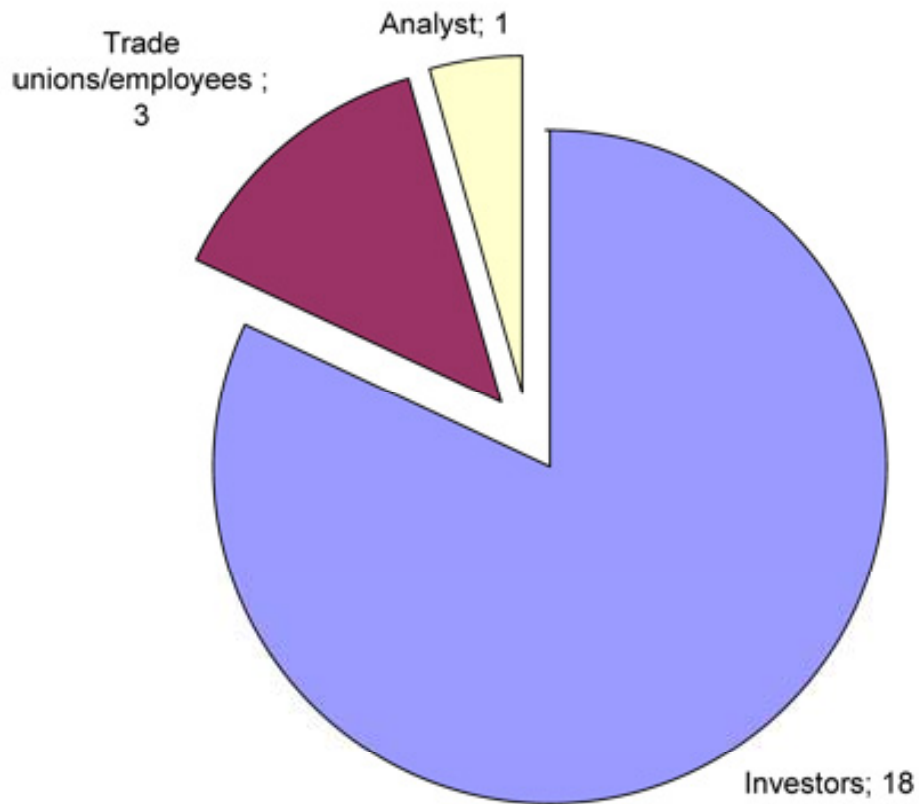
145 réponses d'entreprises

**F
O
R
U
M**



**DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

22 réponses d'utilisateurs



**F
O
R
U
M**

**DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

Synthèse globale

- **Expectation gap confirmé : besoin de plus d'explications sur ce qu'est un audit**
- **Rôle « sociétal » de l'auditeur reconnu**
- **Pas de besoin de redéfinir la fonction**
- **Cadre légal insuffisant pour garantir l'indépendance du CAC**
- **Big n'est pas synonyme de « qualité supérieure »**



Rôle de l'auditeur selon les CAC

- **Objet du rapport n'est pas la santé financière de l'entité, mais d'exprimer une opinion sur l'information financière donnée par l'entreprise.**
- **Développer l'information donnée par l'entreprise.**
- **Qualité de l'audit menacée par :**
 - **Réduction du délai de production du rapport**
 - **Réduction des honoraires**

**F
O
R
U
M**

**DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

Rôle de l'auditeur selon les investisseurs

- Attente de plus d'informations de la part du CAC, mais sans étendre la mission
- Demande sur la continuité d'exploitation et sur les évaluations « Fair Value »
- Expliquer les travaux réalisés
- Renforcer l'esprit critique, notamment en limitant le nombre de juniors par CAC
- Ne pas limiter l'opinion à la vérification de l'application des normes comptables.



Rôle de l'auditeur selon les autorités de contrôle

- Rôle limité à assurance sur information historique et non sur situation financière ni sur prévisions.
- Expliquer le contenu de la mission dans le rapport pour réduire « expectation gap »
- Renforcer l'esprit critique.

**F
O
R
U
M**

**DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES**



Rôle de l'auditeur selon les universitaires

- Peu de valeur ajoutée à attendre du rapport du CAC : la forme dépasse le fond
- Plus de transparence attendue sur la qualité de l'audit de la part des organes de contrôle et de surveillance de la profession
- Communiquer sur le contenu des travaux

**F
O
R
U
M**

**DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES**



Rôle de l'auditeur selon les entreprises (1)

- Opposition d'une extension du rapport à la santé financière
- Développer la communication entre CAC et contrôleurs internes
- Limiter rôle à une approche par les risques
- Méthode d'audit à mieux expliquer, mais pas dans le rapport

**F
O
R
U
M**

**DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

Rôle de l'auditeur selon les entreprises (2)

- Revoir la formulation du rapport : travaux réalisés, justification de l'opinion et responsabilité du CAC, mais pas favorable à un rapport « long » (Allemagne)
- Opposé à implication du CAC dans le rapport environnemental (=>experts)

Normes ISA

- Accord assez général pour leur adoption, à condition de ne pas alourdir les diligences sur les petites entités.
- Permettre adaptation aux lois nationales.
- Introduire norme ISQC1 sur contrôle qualité, déjà largement appliquée.
- Mondialisation Normes ISA acceptable si introduites également aux USA.

Normes ISA

- **Critiques sur gouvernance de l'IAASB :**
 - **manque de professionnels (selon CAC)**
 - **conflit d'intérêts (selon entreprises)**
 - **Besoin de flexibilité en l'absence d'une plus grande représentativité européenne**

- **Demande pour une adaptation aux PE**

Désignation des CAC

- Règles d'éthique suffisantes pour garantir l'indépendance
- Rejet d'une désignation externe, sauf de la part des autorités de contrôle qui voient un conflit d'intérêt
- Implication des comités d'audit dans choix
- Demande pour un barème d'honoraires
- Pratique de dumping pour autres services

Rotation



- Rejet de l'idée d'une rotation des cabinets
- Risque sur qualité et augmentation coût
- Limiter la durée pour les EIP (10 ans?)
- Demande pour une durée de mandat de 5 à 7 ans

**F
O
R
U
M**

**DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

Services non-audit selon les CAC

- Grande majorité de réponses opposées à l'interdiction
- Big4 : justifient les services par une meilleure connaissance de l'entité
- Petits cabinets : favorables aux services mais uniquement pour PE
- Limites à trouver pour les EIP



Services non-audit selon les investisseurs

- Services à interdire si non directement liés à mission d'audit .
- Mesures de sauvegarde à mettre en œuvre pour éviter les conflits d'intérêts.
- Etablir une liste exhaustive.
- Transparence sur étendue, contenu et coût de ces services.

**F
O
R
U
M**

**DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES**



Services non-audit selon les autorités de contrôle

- Services utiles à connaissance de l'entité et qualité de l'audit
- Opposé à interdiction
- Intéressé par liste exhaustive
- Décision du comité d'audit pour les EIP

**F
O
R
U
M**

**DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES**



Services non-audit selon les universitaires

- Interdiction = meilleure garantie pour indépendance
- Nécessaire à l'image de l'auditeur auprès du public : apparence d'indépendance
- Services de conseils ne servent pas à améliorer la qualité de l'audit mais à minorer le coût de l'audit.
- Pour le moins décision du comité d'audit avec une limitation à 25% des honoraires

**F
O
R
U
M**

**DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES**



Oversight européen

- **Tendance générale pour le renforcement de l'ÉGAOB dans un rôle de coordination à l'échelle européenne, mais aussi de supervision.**

**F
O
R
U
M**

**DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

Risque systémique selon les CAC

- Non selon les Big4, à condition de limiter la responsabilité de l'auditeur
- Oui pour autres CAC car offre souvent réduite à moins de 4 (incompatibilités, ne pas prendre l'auditeur de la concurrence)
- Système d'oligopole malsain car trop influent

Risque systémique

- Risque confirmé par les investisseurs, les autorités de contrôles, les entreprises et les universitaires.
- Marché trop concentré, manque de concurrence.
- Appel à une intervention urgente de la Commission pour un marché de l'audit durable, nécessaire au renforcement de la confiance et à la stabilité des marchés.

CO-Commissariat selon les CAC

- France citée comme exemple à étudier car a évité une trop forte concentration de l'offre par rapport aux autres Etats.
- Peut dynamiser le marché mais attention au coût et à la qualité de l'audit.
- Big4 opposés.
- Autres CAC très favorables si partage mission avec « non-systemic firm »

CO-Commissariat



- Investisseurs plutôt opposés car craignent une augmentation du coût de l'audit.
- Les autorités de contrôle demandent une réglementation de l'UE, notamment pour les divergences d'opinion entre co-CAC.
- Les entreprises ne sont pas opposées mais craignent le coût : obligation pour les entités APE et option pour les autres.

**F
O
R
U
M**

**DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES**

Audit simplifié PME

- Proposition assez largement rejetée
- Audit limité = confusion
- Un audit est un audit
- Adaptation des diligences à taille entité demandée par professionnels
- Plutôt exempter d'audit qu'alléger mission
- Entreprises opposées à audit pour PME



Merci de votre attention

**F
O
R
U
M**

**DU COMMISSARIAT
AUX COMPTES**